



IPO SGTM : 173.000 souscripteurs, Attijariwafa bank capte 45 % des participations

Avec plus de 173.000 souscripteurs, l'introduction en Bourse de la SGTM s'impose comme la plus populaire de l'histoire du marché marocain. Une opération hors norme qui confirme le rôle central d'Attijariwafa bank, chef de file de l'IPO, et envoie un signal fort de confiance des ménages dans la Bourse et dans les entreprises nationales.



CAN 2025 : Bounou et Anass Salah-Eddine affichent leur détermination à quelques jours du coup d'envoi

Au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora, l'atmosphère est à la confiance. Alors que les Lions de l'Atlas peaufinent leur préparation pour la Coupe d'Afrique des nations Maroc-2025, deux cadres de la sélection nationale ont pris la parole pour afficher leurs ambitions : Yassine Bounou et Anass Salah-Eddine.



CAN Maroc 2025 : navettes, trains supplémentaires, tarifs spéciaux... l'ONCF mobilise un dispositif exceptionnel

L'Office National des Chemins de Fer (ONCF), en sa qualité de sponsor officiel de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies Maroc (CAN-2025), déploie un dispositif exceptionnel et intégré afin d'assurer des déplacements fluides et sécurisés, d'offrir aux supporters un accueil de qualité et de contribuer activement à la réussite de cet événement continental majeur.



L'Allemagne mobilise plus de 600 M€ pour accompagner les grandes réformes du Maroc

Un engagement financier massif et ciblé qui change d'échelle et de dimension stratégique. En mobilisant plus de 600 millions d'euros de financements multisectoriels au profit du Maroc, l'Allemagne, à travers la KfW, réaffirme son rôle de partenaire clé du Royaume dans l'accompagnement des réformes structurantes touchant l'eau, l'agriculture, le climat, l'énergie, la protection sociale et la finance verte. Ce nouveau cycle de coopération traduit une convergence stratégique forte entre les deux pays autour des priorités de souveraineté hydrique et énergétique, de résilience climatique, de transition sociale et de modernisation économique, inscrivant le partenariat maroco-allemand dans une logique de long terme fondée sur l'impact, la réforme et la transformation durable.



Charte des TPE, ciblage de l'inflation... les dossiers chauds de Jouahri

Au-delà du maintien attendu du taux directeur à 2,25%, c'est le volet TPE qui a marqué le point de presse du 16 décembre. Abdellatif Jouahri a dévoilé les ambitions de la Charte signée début décembre : doubler les 9 milliards de DH mobilisés par Intelaka et déployer un accompagnement national renforcé pour un segment représentant 94% du tissu productif. Le gouverneur a également détaillé le calendrier du ciblage de l'inflation, l'accord obtenu avec Paris sur la directive européenne, et la transmission progressive de la politique monétaire aux taux bancaires. Détails.

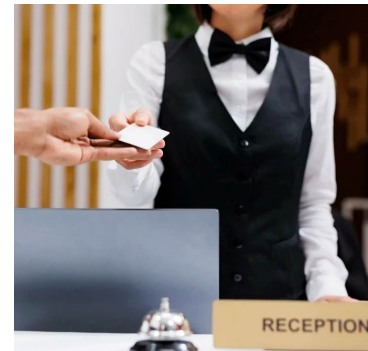


Les 18 tendances qui façonneront l'économie numérique en 2026 (Rapport)

Le dernier Rapport de l'Organisation de coopération numérique identifie 18 dynamiques qui redéfiniront l'économie numérique mondiale en 2026 et au-delà. De l'essor de l'intelligence artificielle verticale aux expériences hybrides immersives, en passant par la cybersécurité, la souveraineté numérique et les interfaces cerveau machine, ces tendances offrent un potentiel colossal. Mais elles posent aussi plusieurs défis : inclusion, équité, préparation des nations et risques financiers autour de l'IA. Les détails.

Tourisme : 43.000 nouveaux lits créés, la capacité nationale dépasse 304.000

Présidée à Rabat par Fatim-Zahra Ammor, la réunion du Conseil d'administration de la SMIT a fait le point sur la feuille de route 2023-2026, marquée par la création de 43.000 nouveaux lits.



CAN 2025 : l'ONDA adapte l'offre de restauration dans les aéroports marocains

À l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, l'Office national des aéroports (ONDA) accélère la transformation des plateformes aéroportuaires marocaines, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'offre de restauration. Objectif affiché : offrir aux voyageurs et aux supporters attendus un accueil à la hauteur d'un événement continental majeur, dès leur arrivée dans le Royaume.



PERLA PLANET SARL AU

Avis de Dissolution d'une
SARL AU

Au capital de 100000 dhs
Siège social

N° 249 LOTIS LA BELLE
VUE SAFI

R.C 12577 SAFI

I- Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18/06/2025 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18/06/2025 et sa mise en liquidation LAAROUSSI MOURAD demeurant à : 26 RUE GHAMMAZ QU IJANANE SAFI été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé à N° 294 LOTIS LA BELLE VUE SAFI
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Safi le 03/09/25 sous le N° 4469 Pour avis et mention.

GROUPE SELBIO « SARL»

Au terme d'un acte sous seing privé, en date du 25/11/2025, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : Groupe Selbio « SARL»
Objet : Production et commercialisation de sel.

Siège social : : N°435 route régionale n° 1005 HAY LAAZIB LQLIAA AIT MELLOUL
Capital social : 100.000.00 DHS.
Année sociale : du 01 Janvier au 31 Décembre.
Associés : Mr ABDELHAMID MOUATASSIM ET Mr AHMED SANNOUJ.

Gérance : Mr ABDELHAMID MOUATASSIM ET Mr AHMED SANNOUJ.
Durée : 99 années à compter dès la constitution définitive de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance D'INZEGANE le

17/12/2025 sous
N°2514.

STÉ - «BAB 12» - S.A.R.L/AU.

CONSTITUTION DE
SOCIETE

RC : 66833/Agadir.
Aux termes d'un acte s.s.p en date du : 17/12/2025 il a été établi les statuts d'une SARL/AU dont les caractéristiques sont :
Dénomination : «BAB 12» S.A.R.L/AU. Objet : RESTAURANT ET SERVICES DE RESTAURATION MOBILE.
Siege social : N°2 RUE 370 AL KASBAH Q.I AGADIR
Durée: 99 années
Capital: cent mille DIRHAMS (100 000.00 DH).
Gérance : Gérant associé M. RACHID BEN MOHAMED, Titulaire de la C.I.N JB206165.
Signature sociale : M. RACHID BEN MOHAMED, Titulaire de la C.I.N JB206165.
Vis-à-vis des tiers, les gérants dispose des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes rentrant

dans l'objet de la société
DEPOT : le dépôt légal à été déposé au Tribunal de commerce AGADIR le 17 /12/ 2025 sous le N° 0155260

SOCIÉTÉ « LUXGLOBAL » SARL AU

CONSTITUTION DE
SOCIETE

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/12/2025 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique.
DENOMINATION: Société « LUXGLOBAL» SARL AU
1. OBJET : Négociant.
2. Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant) .

DUREE SOCIALE : 99ans
SIEGE SOCIAL : LOT 201 SECTEUR 039048 HOUMANE EL FATOUAKI EL MHAMID MARRAKECH-MENARA.
CAPITAL : le capital est fixé à 100 000,00 dhs
GERANCE : est confiée à Mme. MAZOUZ SAMIRA
Inscrite au registre de commerce analytique du Tribunal de commerce Marrakech N 186624 le 16/12/2025 immatriculation N°174621

SIMOTIC

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET
GESTION

**AMIRYANIS
(SARL-AU)**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL SOCIAL DE
100.000,00 DHS

ROUTE 10 ZONE TOURISTIQUE
ROUTE GOULMIMA
ERRACHIDIA

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 08-
12-2025 au siège social de
la société sise à ROUTE
10 ZONE TOURISTIQUE
ROUTE GOULMIMA ER-
RACHIDIA.

L'associe unique a décidé
la dissolution anticipée de la
société et sa mise en liqui-
dation amiable. Et nomina-
tion de liquidateur Mr BEN
MOULA LAHCEN, Et lui
a conféré les pouvoirs les
plus étendus pour terminer
les opérations sociales en
cours, réaliser l'actif,

acquitter le passif. Le
siège de la liquidation
est fixé à ROUTE 10
ZONE TOURISTIQUE
ROUTE GOULMIMA
ERRACHIDIA.

Le dépôt des actes rela-
tif à la dissolution anti-
cipée a été effectué au
greffe du tribunal de 1 èr
instance d'Errachidia en
date du 17/12/2025 sous
N° 1054/2025

SIMOTIC

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ
ET GESTION

**SOCIÉTÉ ERRAMAIL
(SARL-AU)**

SOCIETE A RESPON-
SABILITE LIMITE
AU CAPITAL SOCIAL
DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : RDC N
84 LOT EL WAHA ER-
RACHIDIA
DISSOLUTION ANTI-
CIPÉE

Aux termes d'un acte
sous seing privé en date
du 03-12-2025 au siège
social de la
société sise à RDC N
84 LOT EL WAHA ER-

RACHIDIA. L'associe
unique a décidé la
dissolution anticipée de
la société et sa mise en
liquidation amiable. Et
nomination de Mr
OULHAJ LAHCEN,
titulaire de la CIN N° U
155848 liquidateur, Et lui
a conféré les pouvoirs
les plus étendus pour
terminer les opérations
sociales en cours, réali-
ser l'actif, acquitter
le passif. Le siège de
la liquidation est fixé
à RDC N 84 LOT EL
WAHA ERRACHIDIA.
Le dépôt des actes rela-
tif à la dissolution anti-
cipée a été effectué au
greffe du tribunal de 1 èr
instance d'Errachidia en
date du 17/12/2025 sous
N° 1053/2025

SIMOTIC

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ
ET GESTION

**WHITE AND BLUE FISH
(SARL-AU)**

SOCIETE A RESPON-
SABILITE LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL

DE 100.000,00 DHS

KSAR SIDI ABOUABDEL-
LAH COMMUNE MDA-
GHRA ERRACHIDIA

Avis de liquidation et
clôture Registre du Com-
merce de Errachidia :
15711

Aux termes d'une délibé-
ration d'Assemblée géné-
rale extraordinaire en date
du 13 Septembre 2024, il
a été décidé d'approuver
les comptes définitifs de
liquidation, de donner
quitus au liquidateur Mon-
sieur EL BARRAH MOHA-
MED, Titulaire de la CIN
N° U 172046

pour sa gestion et de
prononcer la clôture des
opérations de liquidation
de la société.

Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe du Tribunal
de 1ère Instance de Erra-
chidia le 17-12-

2025 sous numéro
1055/2025.

STE « OULFID TRANS » S.A.R.L A/U

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte en date du : mercredi, 05 novembre 2025 il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :

Dénomination : Ste « OULFID TRANS » S.A.R.L A/U
Objet : Transport du personnel pour compte d'autrui / transport par conduites
Siege social : DR EL FID AGLOU TIZNIT.

Durée : 99 années

Capital : le capital social est fixé à la somme de Cent Mille DH (100 000.00 DH).il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de cent dirhams (100.00 DH)

Gérance : M. ZAKARIA BENTALIB, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° JE286505, né le 27/08/1994 à TNINE AGLOU TIZNIT, demeurant à DR EL FID AGLOU TIZNIT ; est désigné Gérant de la société pour une durée illimitée.

DEPOT : le dépôt légal a

été déposé au Tribunal de première instance TIZNIT Le 26/NOV/2025 sous le N°395 N° RC : 6363 / TIZNIT.

SOCIÉTÉ CATALYST CONSULTING S.A.R.L AU

Madame Ihsane DAMGHI de nationalité marocaine, titulaire de la CIN numéro BE632314 en sa qualité d'associé unique de la société CATALYST CONSULTING S.A.R.L AU a pris les décisions suivantes : la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour et donne quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat

Dépôt légal numéro : 1001021. RC: 519127 CASABLANCA

STE «TWIT CAR» SARL

RUE BOUNAAM, NR 20, CITE SALAM, AGADIR
CAPITAL 100.000,00 DH

R.C n° 33331

I- Suivant PV/AGE en date du 09/12/2022 a décidé ce que suit :

□ TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE A L'ADRESSE SUIVANTE :
NR 25, IMMEUBLE KHEIR REBI, PLACE MARCHE MUNICIPALE, AVENUE HASSAN II VILLE NOUVELLE, AGADIR.

- Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce D'AGADIR Le 13/01/2023 sous le N° 120044.

STE «DS CLEANING» SARL/AU

RC : 31417 INEZGANE C/O 4EME ETAGE APPT 49 IMM IB ITRANE HAY BOUSKHEN DCHEIRA EL JIHADIA INEZGANE
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date 24/11/2025, enregistré à INEZGANE, il a été établi le procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire conformément aux lois en vigueur

dont les caractéristiques Sont les suivantes :

1- L'associé unique décide le clôture de liquidation de la société.
Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1 ER INSTANCE INEZGANE. Le 17/12/2025 sous le N° 2507.

STE. AGALLAH TRANS SARL AU

RC : 57581
Transfert de siège social
Aux termes d'un procès verbal en date du 21/07/2025, il a été établi les modifications juridiques suivantes :
Transferer le siege social de: 2EME ETAGE N°18 RUE JBAL HABRI KHIAM 2 AGADIR. Au GARAGE SIS A SECTEUR L NR 99 CITE FOUNTY, AGADIR.
Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'agadir sous Le N° 155136 AU
DATE DU : 15/12/2025
RC : 57581.

CENTRAL DU CONSEIL ET
TRAVAUX FISCAUX

CONSEIL COMPTABLE JURI-
DIQUE ET FISCAL

84, RUE DOCTEUR FARAJ
TANGER

TEL. 06 61 37 27 25 FAX. 05 39
93 78 55

« ASILAH PLAST.

SARL .»

Procès-verbal de l'Assem-
blée Générale Extraordinaire
des Associés tenue le 04
décembre 2025

L'an Deux Mille vingt-cinq
et le quatre décembre à 10
heures, Les associés de la
Société « ASILAH PLAST.
SARL .» dont le Siège So-
cial est à Q BOUGDOUR LT
26 QURTIER BOUGDOUR
EST TANGER , immatricule
au registre de commerce au
tribunal de commerce a
Tanger SOUS LE numéro :
159821 se sont réunis en
Assemblée extraordinaire.
Une feuille de présence est
signée par les associés pré-
sents ou représentés.

L'assemblée constitue son
bureau comme suit :
fait fonction de ASSOCIÉ et
CO GERANT

√ Mr : ABDELHAMID
OULED HAJ LARBI fait
fonction de ASSOCIÉ et CO
GERANT

Mme : SOUKAINA OULED
HAJ LARBI fait fonction de
CO GERANT

√ Mr : TARIK OULED
HAJ LARBI fait fonction
de ASSOCIÉ

√ Mr : MOHAMED HI-
CHAM OULED LARBI
fait fonction ASSOCIÉ

√ Mme : LAZIZA JEBLI
fait fonction ASSOCIÉ

Le bureau ainsi formé
certifie exacte la feuille
de présence, laquelle
laisse apparaitre que
l'ensemble des futurs
Associés est présent.

Le Président rappelle
que l'assemblée réunie
à l'effet de délibérer sur
l'ordre du jour suivant.

Ordre du jour :

g....- cession des parts
sociales

-la mise à jour des sta-
tuts

- Puis, le président
donne lecture aux asso-
ciés de son rapport sur
les questions inscrites à
l'ordre du jour et déclare
la discussion ouverte.

Le président met alors
aux voix successivement
les résolutions sui-
vantes :

PREMIERE RESOLU-
TION :

L'Assemblée Générale
Extraordinaire approuve
et accepte :

La cession de 20 parts
sociales appartenant à
Mr MOHAMED HICHAM
OULED HAJ LARBI, au

profil de Mr ABDELHA-
MID OULED HAJ LARBI.
La cession de 20 parts
sociales appartenant à
Mr TARIK OULED HAJ
LARBI, au profil de Mme
SOUKAINA OULED HAJ
LARBI.

DEUXIEME RESOLU-
TION :

L'assemblée générale
extraordinaire approuve
la mise ajour des statuts
en conformité avec la loi
après les modifications
statutaires survenues.
DEPÔT : Le dépôt légal
a été effectué au greffe
du Tribunal de com-
merce de TANGER, le
15/12/2025 sous n°
20478 au registre chro-
nologique.

Pour Extrait et Mention
CENTRAL DU CONSEIL
ET TRAVAUX FISCAUX

**SOCIETE IMMOBILIERE
ALIA NORD**

Société à responsabili-
té limitée au capital de
1.000.000 dirhams
Siège social : Tanger-
22, Rue Khalid Bnou
Walid.

RC 36 069

AGREMENT D'UN NOU-
VEL ASSOCIE SUITE A
L'APPORT DES PARTS

SOCIALES DE LA SO-
CETE

I – L'Assemblée Générale
Extraordinaire des asso-
ciés en date du 17 no-
vembre 2025, après avoir
entendu la lecture du rap-
port de la Gérance et d'un
contrat d'apport en date
du 17 novembre 2025 aux
termes duquel la société
ALH HOLDING S.A. fait
apport à la société ALH
REAL ESTATE S.A., de
500 parts sociales qu'elle
détient dans le capital de
la SOCIETE IMMOBI-
LIERE ALIA NORD SARL,
approuve ledit contrat
d'apport et agréé ainsi en
qualité de nouvel associé
la société ALH REAL ES-
TATE SA au lieu et place
de la société ALH HOL-
DING S.A. ayant réalisé
cette opération d'apport.

II – L'Assemblée Gén-
rale Extraordinaire des
associés décide en consé-
quence la modification
corrélative des articles 6
et 7 des statuts.

III – Le dépôt légal a été
effectué au tribunal de
commerce de Tanger en
date du 09 décembre
2025 sous le numéro
300977.

STE NINTEN AGRICULTURE SARL-AU

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/12/2025 , il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique. Dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : NINTEN AGRICULTURE SARL-AU

OBJET : GESTION ET EXPLOITATION DES DOMAINES AGRICOLES

DUREE : 99 ANS

SIEGE SOCIAL : C/O AP-
PRT 3 ETAGE BLOC E N

75 AV TAMRI HAY

AGDAL AIT MELLOUL

CAPITAL : 100 000.00 dhs,
divisé en 1000 parts sociales de 100 dh chacune.

ASSOCIE : MR RACHID MOUGH
1000 parts sociales.

GERANCE : MR RACHID MOUGH
pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au registre de commerce de tribunal de 1ere Instance D'inezgane le 10/12/2025

, sous le numéro analytique 34687.

LE CABINET EXCELIUM CONSULTING COMPTA

Création d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique

Conformément à l'acte sous seing privé daté du 7 octobre 2025, les statuts de la société à responsabilité limitée,

aux caractéristiques suivantes, ont été établis :

Nom : LE CABINET EXCELIUM CONSULTING COMPTA

Objet : COMPTABLE AGREE

Siège socia : 736 LOTIS RIYAD APPT 6 ETG 3 RTE SEFROU FES

Capital social : 100.000,00 dirhams, répartis comme suit

□ Mr. ABDELMOU-NAIME LAKHYARI : 1000 parts

La gérante est assurée par Mr. ABDELMOU-NAIME LAKHYARI, qui dispose tous les pouvoirs pour agir

au nom de la société pour une durée indéterminée

Les statuts de la société ont été déposés et enregistrés auprès du greffe tribunal de commerce de Fès

le 15 octobre 2025 sous le numéro 5724, et la société a été immatriculée au registre du commerce sous le numéro 87337.

« STE AMOUDDOU REISEN SARL AU »

Avis de modification
Au terme d'un P V de l'A. G. E. en date de 11/11/2025 de la Sté «AMOUDDOU REISEN SARL au», il a été décidé ce qui suit :

- L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société De : 2EME ETAGE AV EL HANSALI N°92 CITE BOUARGANE AGADIR. A : HAY IDOURANE CENTRE AOURIR AGADIR

- Adoption des nouveaux statuts Dépôt légale : a été effectué au griffer de tribunal de commerce

Agadir Le 27/11/2025, sous le n° : 0154821.

« STE HAKUNA MATATA GUEST HOUSE SARL AU

AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un P V de l'A. G. E. en date de 13/11/2025 de la Sté «HAKUNA MATATA GUEST HOUSE SARL au », il a été décidé ce qui suit :

- L'assemblée générale approuve et accepte l'approbation de la cession de, 50% des parts sociales, soit 500 parts sociales appartenant à:

□ Mr. MOHAMED EL FKIR, 500 parts sociales.

Au profit de :

□ Mr. HAMZA ABOUCHOU-RAIH, 500 parts sociales.

- Mr. MOHAMED EL FKIR, reste toujours gérant de la société« HAKUNA MATATA GUEST HOUSE» pour une durée illimitée.

- La signature de Mr. MOHAMED EL FKIR, engage toujours la société auprès des administrations publiques privées ; auprès des banques et toutes les établissements financiers.

- L'assemblée générale décide de changer la forme juridique de la société de SARL AU a SARL.

- Adoption des nouveaux statuts.

Dépôt légale : a été effectué au griffer de tribunal de commerce d'Agadir Le 27/11/2025, sous le n° : 0154820.

CLASSY WAY SARL

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 Novembre 2025, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

* Dénomination : « CLASSY WAY SARL »

* Objet : La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger :

L'organisation, la conception, la production et la gestion d'événements de toute nature : culturels, artistiques, sportifs, institutionnels, commerciaux, promotionnels ou privés (mariages, séminaires, conférences, congrès, expositions, concerts, lancements de produits, soirées, festivals, etc.) ; La prestation de services dans le domaine de la communication événementielle, du marketing, du digital marketing, de la production audiovisuelle, de la publicité et des relations publiques ;

La location, la vente et la mise en place de matériel et d'équipements liés à l'organisation d'événements (sonorisation, éclairage, décoration, structures, audiovisuel, etc.) ; La conception, la réalisation et la décoration d'espaces événementiels, stands, plateaux et décors ;

Le conseil, l'accompagnement et la formation dans les domaines de la communication,

du marketing et de l'événementiel ;

La prestation de services de conciergerie haut de gamme et personnalisée au profit d'une clientèle nationale et internationale ; Les activités énumérées dans le présent article peuvent être réalisées par la société directement ou indirectement, y compris au moyen de la participation de la société dans d'autres sociétés ayant un objet identique ou analogue.

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux opérations ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Sont exclues les activités pour l'exercice desquelles la loi impose des conditions particulières qui ne sont pas remplies par la société.

* Siège Social : 59, Boulevard Zerkouni, 11ème étage, bureau 32, CASA-BLANCA.

* Durée : 99 années à compter de sa constitution définitive.

* Capital Social : Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100.000,00 DH). Il est divisé en Mille (1000) parts sociales de Cent (100,00 DH) chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées.

Ces parts sont répartis

comme suit :

Monsieur Guy Landry Herman Behibro KOUA-KOU, apporteur en numéraire..... 600 parts sociales.

Madame Rabiaa TOUTE, apporteur en numéraire..... 400 parts sociales.

* Exercice Social : L'année sociale commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

* Gérance : Monsieur Guy Landry Herman Behibro KOUAKOU est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 17 Décembre 2025 sous le n° 1003590.

Et, la société a été immatriculée au registre de commerce tenu près du Secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 17 Décembre 2025 sous le numéro 708089.

DESERT EYE LODGE SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 100.000,00 Dhs

Siège social : DOUAR RAS RMEL MERZOUGA TAOUZ RISSANI

RC N° : 20241

-Aux termes d'un acte

sous seing privé en date du 09/12/2025 à ERRACHIDIA, ils ont établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

*Dénomination: DESERT EYE LODGE SARL

*Objet : la société a pour objet :

- AUBERGISTE OU CABARETIER LOGEUR.

- LOUEUR DE QUADS ET BUGGYS

- LOUEUR DE BIVOUACS

*Siège social: le siège social de la société est situé à DOUAR RAS RMEL MERZOUGA TAOUZ RISSANI

*Capital social de la société est fixé à 100.000,00 DHS (CENT MILLE DIRHAMS) divisé en 1000 parts de 100,00 DHS l'une entièrement

libérées réparties ainsi :

□ Mr. MOHAMED BOUMROUR : 340 parts.

□ Mr. ABDESLAM BOUMROUR : 330 parts

□ Mr. BRAHIM OUADERROU : 330 parts

* Durée : la société durera 99 années à compter de sa constitution.

*Registre de commerce : la société est inscrite au registre de commerce du tribunal de 1 ère instance d'ERRACHIDIA le 18/12/2025 sous le N° 20241.

* Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMED BOUMROUR.

BAB EL KEBIR

Société à responsabilité limitée au capital de 375.000 dirhams
Siège social : Casablanca-35, Boulevard Sidi Abderahmane, Quartier C.I.L.
RC 381 159
AGREMENT D'UN NOUVEL ASSOCIE SUITE A L'APPORT DES PARTS SOCIALES DE LA SOCIETE
I – L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 17 novembre 2025, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance et d'un contrat d'apport en date du 17 novembre 2025 aux termes duquel la société ALH HOLDING S.A. fait apport à la société ALH REAL ESTATE S.A., de 2 400 parts sociales qu'elle détient dans le capital de la société BAB EL KEBIR SARL, approuve ledit contrat d'apport et agréé ainsi en qualité de nouvel associé la société ALH REAL ESTATE SA au lieu et place de la société

ALH HOLDING S.A.

ayant réalisé cette opération d'apport.

II – L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition de la Gérance, décide de modifier le deuxième paragraphe de l'article 15 des statuts comme suit : « La gérance jouit vis-à-vis des tiers, sans aucune exception ou réserve, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et accomplir tous actes relatifs à son objet, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés, avec faculté de subdéléguer tout ou partie desdits pouvoirs qu'elle jugera convenable à toute personne physique de son choix. »

III - L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés décide en conséquence la modification corrélative des articles 6, 7 et 15 des statuts.

IV– Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 04 décembre 2025 sous le numéro 1001473.

FONCIERE SAFI

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 dirhams
Siège social : Casablanca-35, Boulevard Sidi Abderahmane, Quartier C.I.L.
RC 429 897
AGREMENT D'UN NOUVEL ASSOCIE SUITE A L'APPORT DES PARTS SOCIALES DE LA SOCIETE
I – L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 17 novembre 2025, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance et d'un contrat d'apport en date du 17 novembre 2025 aux termes duquel la société ALH HOLDING S.A. fait apport à la société ALH REAL ESTATE S.A., de 800 parts sociales qu'elle détient dans le capital de la société FONCIERE SAFI SARL, approuve ledit contrat d'apport et agréé ainsi en qualité de nouvel associé la société ALH REAL ESTATE SA au lieu

et place de la société ALH HOLDING S.A. ayant réalisé cette opération d'apport.

II – L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés décide en conséquence la modification corrélative de l'article 6 des statuts.

III– Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 04 décembre 2025 sous le numéro 1001472.

*FIDUCIAIRE L'HORIZON
S.A.R.L*

20, BD. HASSAN II, SETTAT

SOCIÉTÉ « FIDUCIAIRE L'HORIZON »

S.A.R.L

NOMINATION D'UN NOUVEAU GÉRANT

Aux termes d'un acte Sous Seing Privé, en date du 19/11/2025 à SETTAT, il a été décidé ce qui suit :
- Acceptation de la démission de Mme MAKBOUL Hanane en tant que Gérante de la société « FIDUCIAIRE L'HORIZON » S.A.R.L.;
- Nomination de M. KARIM Mohammed en tant que Gérant unique pour une durée indéterminée.
- Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Première Instance de SETTAT en date du 18.12.2025 sous le n°478/2025.
Pour extrait et mention